



## Canadian Council of Professional Psychology Programs Conseil canadien des programmes de psychologie professionnelle

17 juin 2020

### **Déclaration contre le racisme et la discrimination**

Le Conseil canadien des programmes de psychologie professionnelle (CCPPP) est profondément attristé et révolté par les décès de George Floyd, Ahmaud Arbery, Sandra Bland, Michael Brown, Philando Castile, Jamar Clark, Terence Crutcher, Ezell Ford, Eric Garner, Oscar Grant, Freddie Gray, Botham Jean, Atatiana Jefferson, Bettie Jones, Trayvon Martin, Laquan McDonald, Tamir Rice, Breonna Taylor et Dominique White, qui ne sont que quelques-uns des nombreux Noirs américains à avoir été tués sans raison ou à avoir été victimes de racisme et de discrimination systémiques. Le CCPPP déclare sans équivoque son opposition à de telles formes d'intolérance et d'injustice et exprime son soutien à des organisations comme la National Association for the Advancement of Colored People et Black Lives Matter, qui sont à l'avant-garde de la lutte contre la discrimination fondée sur la race aux États-Unis.

Le racisme et la discrimination à l'égard des Autochtones, des Canadiens noirs et d'autres personnes de couleur sont également présents au Canada, comme le montrent les décès récents de Chantel Moore, D'Andre Campbell, Jason Collins, Eishia Hudson, Regis Korchinski-Paquet et Rodney Levi.

Le racisme et la discrimination systémiques sont évidents dans toutes les institutions canadiennes, y compris les appareils gouvernementaux, juridiques, militaires et policiers, le système d'éducation et les soins de santé. La profession de psychologue et les psychologues eux-mêmes causent également du tort aux Autochtones, aux Canadiens noirs et aux autres personnes de couleur.

Le CCPPP est une organisation représentant les divers programmes universitaires de psychologie et sites d'internat en psychologie au Canada qui forment des psychologues professionnels; il est donc conscient de la responsabilité qui lui incombe de veiller à ce que le corps professoral et le personnel de ses programmes membres adoptent une conduite éthique et d'encourager un enseignement qui respecte les principes, les valeurs et les normes éthiques figurant dans le Code canadien d'éthique pour les psychologues.

Le Code d'éthique accorde une importance primordiale au respect de la dignité des personnes et des peuples, lequel inclut les notions de valeur innée, de non-discrimination, de droits moraux et de justice distributive, sociale et naturelle. S'agissant du respect de la dignité, les psychologues reconnaissent que tous les êtres humains ont une valeur innée qui ne dépend pas de la race, de l'ethnie, de la culture ou de toute autre caractéristique personnelle. De plus, notre Code d'éthique souligne que notre principale responsabilité est de veiller au bien-être des personnes et des peuples qui se trouvent dans la position la plus

vulnérable. Il s'agit notamment des personnes et des peuples qui ont vécu et vivent encore de la discrimination et de l'oppression.

En vertu du Code d'éthique, le CCPPP considère que tous les individus ont une valeur intrinsèque et que nous avons le devoir de protéger les personnes et les peuples qui sont victimes de racisme structurel, culturel et individuel, et d'autres formes de préjugés, de discrimination et d'oppression.

***Quelles mesures le CCPPP prendra-t-il pour lutter contre le racisme et la discrimination dans le cadre de la formation en psychologie et de la pratique de la psychologie?***

Conformément aux obligations morales et éthiques de notre profession, le CCPPP s'engage à travailler avec les étudiants, le corps enseignant et le personnel de ses programmes membres dans les domaines suivants.

1. Le CCPPP s'efforcera de déterminer en quoi les systèmes dans lesquels travaillent les psychologues (par exemple, les universités, les soins de santé, les écoles, les établissements médicolégaux et correctionnels) sont discriminatoires vis-à-vis des Autochtones, des Canadiens noirs et d'autres personnes de couleur, notamment le rôle que notre profession joue et que nous jouons en tant qu'individus dans la perpétuation des inégalités systémiques.
2. Le CCPPP prendra des mesures pour éliminer les pratiques et les politiques qui nuisent aux Autochtones, aux Canadiens noirs et aux autres personnes de couleur, et elle encouragera les pratiques destinées à remédier aux inégalités et à réduire les disparités raciales. Ces mesures sont, entre autres :
  - (a) Augmenter le nombre d'Autochtones, de Canadiens noirs et d'autres personnes de couleur parmi les étudiants, le corps professoral, le personnel et les dirigeants en psychologie;
  - (b) Rendre le milieu de la formation accessible et sûr pour les Autochtones, les Canadiens noirs et les autres personnes de couleur;
  - (c) Faire entendre la parole et les points de vue des Autochtones, des Canadiens noirs et des autres personnes de couleur;
  - (d) Favoriser une culture pédagogique qui enseigne des valeurs, des analyses et des pratiques antiracistes et intersectionnelles, promouvoir l'humilité culturelle chez les cliniciens et les universitaires et encourager l'utilisation du pouvoir et des privilèges pour défendre les droits de la personne et la justice sociale.

Dans un premier temps, le CCPPP mettra en place un *groupe de travail de lutte contre le racisme et la discrimination dans la formation en psychologie et la pratique de la psychologie au Canada*<sup>1</sup>. Les objectifs de ce groupe de travail seront de : (a) élaborer un plan à long terme pour donner suite aux engagements mentionnés ci-dessus; (b) déterminer les mesures qui peuvent être prises au cours de la prochaine année pour respecter ces engagements. À ce titre, les mesures suivantes pourraient être envisagées : solliciter activement les expériences des étudiants et des professeurs qui sont des Autochtones, des Canadiens noirs ou des personnes de couleur, ou réaliser des sondages à cette fin; élaborer une série de séminaires virtuels à l'échelle du Canada sur la lutte contre le racisme, l'analyse intersectionnelle, la

justice sociale et la défense des intérêts; organiser des ateliers/discussions virtuels à l'intention des programmes membres sur les façons d'intégrer ces mêmes questions dans les programmes de formation; plaider en faveur de la réduction des frais d'inscription aux programmes de formation en psychologie pour les Autochtones, les Canadiens noirs ou les autres personnes de couleur.

<sup>1</sup> Au cours des deux dernières années, le CCPPP a travaillé avec des représentants des conseils de formation en psychologie aux États-Unis en tant que membre d'un comité directeur chargé d'organiser une conférence sur la sensibilité sociale dans le contexte de la formation en psychologie et de la pratique de la psychologie. La conférence devait avoir lieu en personne en septembre 2020; toutefois, en raison de la pandémie de COVID-19, le moment et le format de la conférence restent à déterminer. Compte tenu de la pertinence et de l'importance de ce débat, ainsi que de la nécessité de mettre en place des initiatives à l'échelle de l'Amérique du Nord dans ce domaine, le comité directeur explore les formats virtuels possibles.